

**CA du Gard Rhodanien
COMMUNE**

Numéro SIRET : 20003469200182
Poste comptable : SGC Bagnols Sur Cèze

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : DSP Eau

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	41
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	42
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	43
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 150 000,00	3 150 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 150 000,00	3 150 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 546 900,00	6 546 900,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 546 900,00	6 546 900,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 696 900,00	9 696 900,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	407 926,98	0,00	294 760,00	294 760,00	294 760,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	770 000,00	0,00	750 150,00	750 150,00	750 150,00
014	Atténuations de produits	3 586,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 199 512,98	0,00	1 064 910,00	1 064 910,00	1 064 910,00
66	Charges financières	237 500,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
67	Charges spécifiques	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 538 426,98	0,00	1 304 910,00	1 304 910,00	1 304 910,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 812 275,00		645 090,00	645 090,00	645 090,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 080 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 892 275,00		1 845 090,00	1 845 090,00	1 845 090,00
TOTAL		4 430 701,98	0,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**3 150 000,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 965 000,00	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 965 000,00	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 965 000,00	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	206 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		206 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL		3 171 000,00	0,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**3 150 000,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****1 445 090,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	801 958,33	0,00	402 000,00	402 000,00	402 000,00
21	Immobilisations corporelles	861 909,49	0,00	1 817 900,00	1 817 900,00	1 817 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 162 687,69	0,00	2 755 000,00	2 755 000,00	2 755 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	17 826 555,51	0,00	4 974 900,00	4 974 900,00	4 974 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	658 300,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	673 300,00	0,00	872 000,00	872 000,00	872 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 499 855,51	0,00	5 846 900,00	5 846 900,00	5 846 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	206 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	306 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	TOTAL	18 805 855,51	0,00	6 546 900,00	6 546 900,00	6 546 900,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 546 900,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 189 144,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 289 858,00	0,00	4 401 810,00	4 401 810,00	4 401 810,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	17 479 002,56	0,00	4 401 810,00	4 401 810,00	4 401 810,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	698 396,66	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	698 396,66	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		18 177 399,22	0,00	4 401 810,00	4 401 810,00	4 401 810,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 812 275,00		645 090,00	645 090,00	645 090,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 080 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 992 275,00		2 145 090,00	2 145 090,00	2 145 090,00
TOTAL		21 169 674,22	0,00	6 546 900,00	6 546 900,00	6 546 900,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 546 900,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
 FONCTIONNEMENT (8)**

1 445 090,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	294 760,00		294 760,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	750 150,00		750 150,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
66	Charges financières	195 000,00	0,00	195 000,00
67	Charges spécifiques	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	20 000,00	1 200 000,00	1 220 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		645 090,00	645 090,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 304 910,00	1 845 090,00	3 150 000,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**3 150 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	172 000,00	400 000,00	572 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	402 000,00	0,00	402 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 817 900,00	0,00	1 817 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 755 000,00	300 000,00	3 055 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 846 900,00	700 000,00	6 546 900,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 546 900,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 750 000,00		2 750 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 750 000,00	400 000,00	3 150 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**3 150 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 401 810,00	0,00	4 401 810,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 200 000,00	1 200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		645 090,00	645 090,00
Recettes d'investissement – Total		4 401 810,00	2 145 090,00	6 546 900,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 546 900,00**

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026



ID : 030-200034692-20260209-DEL11_2026DOC-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	407 926,98	294 760,00	294 760,00
604	Achats d'études, prestations de services	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	2 500,00	2 300,00	2 300,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	250,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	65 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	23 150,00	17 360,00	17 360,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	36 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	18 500,00	20 000,00	20 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	30 000,00	30 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	9 025,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	3 800,00	3 700,00	3 700,00
6161	Multirisques	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6168	Autres	487,67	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	22 500,00	22 500,00
618	Divers	0,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	50 000,00	30 000,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions	16 451,98	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	800,00	800,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	24 762,33	50 000,00	50 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	770 000,00	750 150,00	750 150,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	750 000,00	750 000,00
6218	Autre personnel extérieur	730 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	150,00	150,00
014	Atténuations de produits (7)	3 586,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	3 586,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 199 512,98	1 064 910,00	1 064 910,00
66	Charges financières (b) (8)	237 500,00	195 000,00	195 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	202 500,00	165 000,00	165 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	35 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges spécifiques (c)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	30 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		1 538 426,98	1 304 910,00	1 304 910,00
023	Virement à la section d'investissement	1 812 275,00	645 090,00	645 090,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 080 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 080 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 892 275,00	1 845 090,00	1 845 090,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 892 275,00	1 845 090,00	1 845 090,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 430 701,98	3 150 000,00	3 150 000,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
			RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
				+
			D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 150 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	30 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 965 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 500 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
704	Travaux	5 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	430 000,00	350 000,00	350 000,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00	40 000,00	40 000,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	60 000,00	60 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		2 965 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		2 965 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	206 000,00	400 000,00	400 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	206 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		206 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 171 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 150 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	801 958,33	402 000,00	402 000,00
2031	Frais d'études	796 958,33	397 000,00	397 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	861 909,49	1 817 900,00	1 817 900,00
2111	Terrains nus	50 000,00	20 000,00	20 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	586 289,49	1 750 000,00	1 750 000,00
21561	Service de distribution d'eau	192 600,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	22 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 000,00	3 000,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	7 500,00	32 000,00	32 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	260,00	10 900,00	10 900,00
2185	Cheptel	760,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	16 162 687,69	2 755 000,00	2 755 000,00
2313	Constructions	2 776 641,39	675 000,00	675 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 386 046,30	2 080 000,00	2 080 000,00
Total des dépenses d'équipement		17 826 555,51	4 974 900,00	4 974 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	172 000,00	172 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	15 000,00	172 000,00	172 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	658 300,00	700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	658 300,00	700 000,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		673 300,00	872 000,00	872 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 499 855,51	5 846 900,00	5 846 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	206 000,00	400 000,00	400 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	206 000,00	400 000,00	400 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	300 000,00	300 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	50 000,00	50 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	100 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	106 000,00	50 000,00	50 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	980,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	99 020,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		306 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 805 855,51	6 546 900,00	6 546 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 546 900,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026



ID : 030-200034692-20260209-DEL11_2026DOC-BF

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 189 144,56	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 870 888,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	41 047,02	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	2 277 209,54	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 289 858,00	4 401 810,00	4 401 810,00
1641	Emprunts en euros	12 289 858,00	4 401 810,00	4 401 810,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 479 002,56	4 401 810,00	4 401 810,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	698 396,66	0,00	0,00
1068	Autres réserves	698 396,66	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		698 396,66	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 177 399,22	4 401 810,00	4 401 810,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 812 275,00	645 090,00	645 090,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 080 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
28031	Frais d'études	70 000,00	50 000,00	50 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	15 000,00	15 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	35 000,00	55 000,00	55 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	70 000,00	3 000,00	3 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	8 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	300 000,00	549 810,00	549 810,00
28154	Matériel industriel	20 000,00	15 000,00	15 000,00
28155	Outillage industriel	1 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	105 000,00	55 000,00	55 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	500,00	3 000,00	3 000,00
28158	Autres	20 000,00	100,00	100,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	8 000,00	15 000,00	15 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	378 000,00	405 000,00	405 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	5 000,00	15 000,00	15 000,00
28181	Installations générales, agencements	9 000,00	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	12 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	2 500,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	12 000,00	90,00	90,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 892 275,00	1 845 090,00	1 845 090,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 992 275,00	2 145 090,00	2 145 090,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 169 674,22	6 546 900,00	6 546 900,00

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		III
		B3

Cet état ne contient pas d'information.



CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 661 744,72									
1641 Emprunts en euros (total)					8 661 744,72									
00000165224 (075)	Crédit Agricole	15/12/2014	01/01/2020	30/03/2020	32 023,38	F	FIXE	2,780	2,812		T	P	O	A-1
00001433921 (004)	Crédit Agricole	31/10/2016	01/01/2020	10/02/2020	246 426,04	F	FIXE	1,440	1,473		T	P	O	A-1
00003074171 (013)	Crédit Agricole	05/08/2021	01/01/2020	20/08/2020	50 000,00	F	FIXE	1,210	1,284		A	P	O	A-1
00003074184 (080)	Crédit Agricole	23/05/2019	01/01/2020	13/03/2020	97 876,04	F	FIXE	1,630	1,649		T	P	O	A-1
01NOLX018PR (002)	Crédit Agricole	01/01/2008	01/01/2020	15/01/2020	72 276,68	F	FIXE	5,100	5,774		A	P	O	A-1
01X1KH011PR (072)	Crédit Agricole	16/09/2009	01/01/2020	20/11/2020	92 512,49	F	FIXE	4,740	4,802		A	P	O	A-1
02AFZD014PR (079)	Crédit Agricole	01/03/2011	01/01/2020	28/01/2020	388 139,10	F	FIXE	3,730	3,807		M	P	O	A-1
060821E (064)	Caisse d'Epargne	06/12/2019	01/01/2020	25/06/2020	250 000,00	F	FIXE	0,870	0,876		T	P	O	A-1
4421256 (052)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	72 809,32	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	O	A-1
445045013PR (018)	Crédit Agricole	05/11/2003	01/01/2020	30/06/2020	145 545,37	F	FIXE	4,570	4,926		A	P	O	A-1
4656087 (024)	Caisse d'Epargne	14/04/2016	01/01/2020	25/04/2020	612 928,64	F	FIXE	2,380	2,519		A	P	O	A-1
5197301 (038)	Caisse d'Epargne	10/11/2017	01/01/2020	25/02/2020	110 153,26	F	FIXE	1,740	1,780		T	P	O	A-1
5288201/13485 (012)	Caisse d'Epargne	29/06/2020	01/01/2020	25/03/2020	43 441,31	F	FIXE	2,430	2,456		T	P	N	A-1
5336406 (023)	Caisse d'Epargne	27/08/2018	01/01/2020	25/02/2020	341 676,86	F	FIXE	2,210	2,246		T	P	O	A-1
8301292/13485 (034)	Caisse d'Epargne	25/01/2013	01/01/2020	25/01/2020	156 005,96	F	FIXE	4,080	4,347		T	P	N	A-1
8388542 (051)	Caisse d'Epargne	05/06/2013	01/01/2020	25/09/2020	577 630,15	F	FIXE	4,500	4,689		A	P	O	A-1
8439391 (068)	Caisse d'Epargne	26/08/2021	01/01/2020	25/03/2020	83 085,27	F	FIXE	3,700	3,769		T	P	O	A-1
A1709442 (037)	Caisse d'Epargne	06/08/2021	01/01/2020	25/01/2020	483 217,04	F	FIXE	4,760	5,054		T	P	N	A-1
A17110GS000 (050)	Caisse d'Epargne	13/12/2011	01/01/2020	01/06/2020	208 875,41	F	FIXE	4,510	5,247		A	P	O	A-1
ARC11974 (089)	Caisse d'Epargne	30/04/1996	01/01/2020	25/05/2020	7 986,76	V	EURIBOR12M	0,002	0,743		A	P	O	A-1
GO5BU9018PR (049)	Crédit Agricole	27/02/2007	01/01/2020	30/03/2020	155 670,16	F	FIXE	4,050	4,117		T	P	O	A-1
MIN056000EUR/0056000/003 (005)	Dexia Crédit Local	03/12/2001	01/01/2020	01/05/2020	28 375,37	F	FIXE	6,150	7,057		A	P	N	A-1
MIN550021 (102)	Caisse Française de Financement Local	22/12/2023	14/08/2024	01/12/2024	1 500 000,00	F	FIXE	3,680	3,786		T	C	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON528425EUR (041)	Dexia Crédit Local	31/07/2006	01/01/2020	01/02/2020	80 090,11	F	FIXE	4,560	6,050		A	P	O	A-1
MON532903EUR/001 (076)	Caisse Française de Financement Local	09/05/2018	01/01/2020	01/03/2020	925 000,00	F	FIXE	1,640	1,667		T	C	O	A-1
MON542905EUR (096)	Caisse Française de Financement Local	02/05/2022	30/05/2022	01/09/2022	1 000 000,00	F	FIXE	1,710	1,757		T	C	O	A-1
MON542906EUR (094)	Caisse Française de Financement Local	02/05/2022	30/05/2022	01/09/2022	900 000,00	F	FIXE	1,710	1,757		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 661 744,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026

ID : 030-200034692-20260209-DEL11_2026DOC-BF



(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 012 082,16					519 504,52	160 042,92	0,00	28 924,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 012 082,16					519 504,52	160 042,92	0,00	28 924,31
00000165224 (075)	N	0,00	A-1	13 882,04	4,00	F	FIXE	2,780	3 327,68	351,42	0,00	1,63
00001433921 (004)	N	0,00	A-1	166 237,98	10,86	F	FIXE	1,440	14 050,01	2 318,19	0,00	309,67
00003074171 (013)	N	0,00	A-1	25 901,65	5,64	F	FIXE	1,210	4 188,19	313,41	0,00	96,46
00003074184 (080)	N	0,00	A-1	70 994,22	13,45	F	FIXE	1,630	4 740,96	1 128,32	0,00	57,00
01N0LX018PR (002)	N	0,00	A-1	56 297,91	12,04	F	FIXE	5,100	3 158,18	2 871,19	0,00	2 606,18
01X1KH011PR (072)	N	0,00	A-1	73 080,60	13,89	F	FIXE	4,740	3 796,65	3 464,02	0,00	377,89
02AFZD014PR (079)	N	0,00	A-1	17 321,15	0,24	F	FIXE	3,730	17 321,16	107,79	0,00	0,00
060821E (064)	N	0,00	A-1	157 997,69	9,23	F	FIXE	0,870	16 474,99	1 320,93	0,00	23,94
4421256 (052)	N	0,00	A-1	35 407,19	4,48	F	FIXE	2,350	6 756,33	832,07	0,00	350,48
445045013PR (018)	N	0,00	A-1	98 671,99	8,50	F	FIXE	4,570	9 108,28	4 509,30	0,00	2 074,56
4656087 (024)	N	0,00	A-1	508 209,75	20,32	F	FIXE	2,380	18 935,49	12 095,39	0,00	8 007,74
5197301 (038)	N	0,00	A-1	62 390,68	6,90	F	FIXE	1,740	8 455,46	1 030,62	0,00	94,36
5288201/13485 (012)	N	0,00	A-1	36 607,95	22,48	F	FIXE	2,430	1 238,62	878,34	0,00	16,71
5336406 (023)	N	0,00	A-1	287 695,20	22,90	F	FIXE	2,210	9 711,55	6 277,97	0,00	617,68
8301292/13485 (034)	N	0,00	A-1	47 849,94	2,07	F	FIXE	4,080	20 728,10	1 637,82	0,00	204,47
8388542 (051)	N	0,00	A-1	372 693,68	7,73	F	FIXE	4,500	39 732,75	16 771,22	0,00	4 022,90
8439391 (068)	N	0,00	A-1	30 805,12	2,98	F	FIXE	3,700	9 892,57	1 003,59	0,00	15,05
A1709442 (037)	N	0,00	A-1	212 590,64	3,57	F	FIXE	4,760	53 055,22	9 181,62	0,00	1 403,22
A17110GS000 (050)	N	0,00	A-1	59 318,59	1,42	F	FIXE	4,510	29 005,19	2 675,27	0,00	801,51
ARC11974 (089)	N	0,00	A-1	2 207,18	1,40	V	EURIBOR12M	2,596	1 084,64	58,09	0,00	18,84
GO5BU9018PR (049)	N	0,00	A-1	30 184,29	1,25	F	FIXE	4,050	24 025,21	860,67	0,00	1,39

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN056000EUR/0056000/003 (005)	N	0,00	A-1	15 209,51	4,33	F	FIXE	6,150	2 690,08	935,38	0,00	516,81
MIN550021 (102)	N	0,00	A-1	1 425 000,00	23,67	F	FIXE	3,680	60 000,00	52 326,54	0,00	4 325,53
MON528425EUR (041)	N	0,00	A-1	13 027,21	0,08	F	FIXE	4,560	13 027,21	594,06	0,00	0,00
MON532903EUR/001 (076)	N	0,00	A-1	625 000,00	12,42	F	FIXE	1,640	50 000,00	9 942,50	0,00	812,03
MON542905EUR (096)	N	0,00	A-1	825 000,00	16,42	F	FIXE	1,710	50 000,00	13 977,48	0,00	1 141,19
MON542906EUR (094)	N	0,00	A-1	742 500,00	16,42	F	FIXE	1,710	45 000,00	12 579,72	0,00	1 027,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 012 082,16					519 504,52	160 042,92	0,00	28 924,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026



ID : 030-200034692-20260209-DEL11_2026DOC-BF

CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026



ID : 030-200034692-20260209-DEL11_2026DOC-BF

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	27	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 012 082,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026											
IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

A1.3 – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (7) (suite) : effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
L	Véhicules	5	01/01/2000
L	Aménagement et génie civil eaux usées	40	01/01/2000
L	Agencement-aménagement bât	15	01/01/2000
L	Frais d'études, recherches et dévpt	5	01/01/2000
L	Camions et véhicules industriels	8	01/01/2000
L	Mobilier	10	01/01/2000
L	Matériel de bureau électrique ou électro	5	01/01/2000
L	Matériel informatique	5	01/01/2000
L	Matériel classique	10	01/01/2000
L	Installations électriques - téléphonique	10	01/01/2000
L	Equipements des ouvrages eaux usées	15	01/01/2000
L	Lagunes et autres bassins eaux usées	30	01/01/2000
L	Equipements des ouvrages eau potable	15	01/01/2000
L	Canalisation eau potable	50	01/01/2000
L	Bâtiments durable eau potable	50	01/01/2000
L	Compteurs d'eau potable abonnés	15	01/01/2000
L	Concession, brevets, licences	3	01/01/2000
L	Schéma Directeur AEP-EU	15	01/01/2000
L	Canalisation eaux usées	60	01/01/2000
L	Génie civil eaux usées	30	01/01/2000
L	Aménagement et génie civil eau potable	40	01/01/2000
L	Immo inférieur à 600 ?	1	01/01/2000
L	Etudes suivis de travaux	5	01/01/2000
L	I-2031-10-02	10	01/01/2000
L	C-21531-20-02	20	01/01/2000
L	I-2051-5-02	5	01/01/2000
L	I-2051-3-02	3	01/01/2000
L	C-2155-10-02	10	01/01/2000
L	C-21561-30-02	30	01/01/2000
L	C-21561-6-02	6	01/01/2000
L	C-21561-10-02	10	01/01/2000
L	C-217311-50-02	50	01/01/2000
L	C-2125-15-02	15	01/01/2000
L	C-217531-2-02	2	01/01/2000
L	C-217531-50-02	50	01/01/2000
L	C-217561-5-02	5	01/01/2000
L	C-217561-40-02	40	01/01/2000
L	C-217561-60-02	60	01/01/2000
L	C-21757-40-02	40	01/01/2000
L	C-2181-5-02	5	01/01/2000
L	C-2182-5-02	5	01/01/2000
L	C-2183-3-02	3	01/01/2000
L	C-2183-6-02	6	01/01/2000
L	C-2184-10-02	10	01/01/2000

L	C-2188-5-02	10	01/01/2000
L	C-2188-15-02	50	01/01/2000
L	C-21351-10-02	2	01/01/2000
L	C-21531-50-02	4	01/01/2000
L	C-21531-2-02	30	01/01/2000
L	C-21531-4-02	5	01/01/2000
L	C-21531-30-02	1	01/01/2000
L	I-2033-5-02	10	01/01/2000
L	I-2051-1-02	50	01/01/2000
L	I-2088-10-02	15	01/01/2000
L	C-21561-50-02	1	01/01/2000
L	C-21561-15-02	60	01/01/2000
L	C-21561-1-02	5	01/01/2000
L	C-217351-60-02	50	01/01/2000
L	C-217531-5-02	15	01/01/2000
L	C-21311-50-02	50	01/01/2000
L	C-217531-15-02	15	01/01/2000
L	C-217561-50-02	50	01/01/2000
L	C-217561-1-02	1	01/01/2000
L	C-217561-10-02	10	01/01/2000
L	C-21788-15-02	15	01/01/2000
L	C-2181-6-02	6	01/01/2000
L	C-2182-10-02	10	01/01/2000
L	C-2183-2-02	2	01/01/2000
L	C-2183-4-02	4	01/01/2000
L	C-2184-1-02	1	01/01/2000
L	C-2188-1-02	1	01/01/2000
L	C-2188-6-02	6	01/01/2000
L	C-21351-60-02	60	01/01/2000
L	C-21531-5-02	5	01/01/2000
L	C-21531-8-02	8	01/01/2000
L	I-2051-2-02	2	01/01/2000
L	C-21531-40-02	40	01/01/2000
L	C-2154-10-02	10	01/01/2000
L	C-2155-5-02	5	01/01/2000
L	I-2031-5-02	5	01/01/2000
L	C-21561-5-02	5	01/01/2000
L	C-217351-50-02	50	01/01/2000
L	C-21738-40-02	40	01/01/2000
L	C-217531-10-02	10	01/01/2000
L	C-217531-3-02	3	01/01/2000
L	C-217531-4-02	4	01/01/2000
L	C-217561-3-02	3	01/01/2000
L	C-217561-15-02	15	01/01/2000
L	C-21757-10-02	10	01/01/2000
L	C-21788-10-02	10	01/01/2000
L	C-2181-4-02	4	01/01/2000
L	C-2183-5-02	5	01/01/2000
L	C-2183-10-02	10	01/01/2000
L	C-2183-1-02	1	01/01/2000
L	C-2188-10-02	10	01/01/2000
L	C-2188-4-02	4	01/01/2000
L	C-21315-10-02	10	01/01/2000
L	C-21351-15-02	15	01/01/2000
L	C-21531-1-02	1	01/01/2000
L	C-21531-15-02	15	01/01/2000
L	C-21531-10-02	10	01/01/2000
L	Autres aménagements terrains	15	01/01/2000
L	Autres aménagements	30	01/01/2000

L	Autres installations techniques	60	01/01/2000
L	Bâtiments léges, abris	5	01/01/2000
L	AUTRES IMMO	40	01/01/2000
L	INSERTION	40	01/01/2000
L	Subvention région	40	01/01/2000
L	SUBVENTION COMMUNES	40	01/01/2000
L	SUBV GROUPEMENT	40	01/01/2000
L	SUBV DES TIERS	40	01/01/2000
L	C-21311-50-02	50	01/01/2000
L	Subvention agence de l'Eau	40	01/01/2000
L	Subvention Etat	40	01/01/2000
L	plan d'aménagement d'ensemble	40	01/01/2000
L	plan d'aménagement d'ensemble	40	01/01/2000
L	SUBV BUDGET COMMUNAUTAIRE	40	01/01/2000
L	Subvention département	40	01/01/2000

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 100 000,00	1 100 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 845 090,00	1 845 090,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	745 090,00	745 090,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 100 000,00	1 100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		700 000,00	700 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	700 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		400 000,00	400 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	400 000,00	400 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 845 090,00	III 1 845 090,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 845 090,00	1 845 090,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	15 000,00	15 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28131	Bâtiments	55 000,00	55 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000,00	3 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	549 810,00	549 810,00
28154	Matériel industriel	15 000,00	15 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	55 000,00	55 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	3 000,00	3 000,00
28158	Autres	100,00	100,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	15 000,00	15 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	405 000,00	405 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	15 000,00	15 000,00
28181	Installations générales, agencements	8 000,00	8 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	90,00	90,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	645 090,00	645 090,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	IV A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00



CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	2 038 642,32
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 038 642,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	4 077 284,64
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6****B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT						
N° ou intitulé de l’AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l’exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l’exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

CA du Gard Rhodanien - DSP Eau - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
 Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,50	0,00	3,50	0,50	3,00	3,50
Adjt tech Pal 2Cl	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Ingénieur	A	0,50	0,00	0,50	0,00	0,50	0,50
Technicien	B	1,50	0,00	1,50	0,00	1,50	1,50
Technicien Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,50	0,00	4,50	1,50	3,00	4,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	821.0	0,00	332-8-1°	CDD
Technicien	B	TECH	389.0	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien	B	TECH	437.0	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 1CI	B	TECH	484.0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	367.0	0,00	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	444.0	0,00	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026



ID : 030-200034692-20260209-DEL11_2026DOC-BF

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	IV
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3**

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 54

Nombre de suffrages exprimés : 67

VOTES :

Pour : 65

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 27/01/2026

Présenté par le Président,

A Chusclan le 09/02/2026

le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire

A Chusclan, le 09/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le